

Mot du Directeur

Patrick Dumberry

Volume 46, numéro 2, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1038618ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1038618ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dumberry, P. (2016). Mot du Directeur. *Revue générale de droit*, 46(2), 297–299.
<https://doi.org/10.7202/1038618ar>

MOT DU DIRECTEUR

Je tiens à profiter de ce mot du directeur de la *Revue générale de droit*, le premier numéro dont j'assume la responsabilité, afin de remercier très chaleureusement des personnes indispensables au bon fonctionnement de la *Revue*.

Tout d'abord, mes remerciements les plus chaleureux à la précédente directrice, la professeure Muriel Paradelle, qui occupa cette fonction du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2016. Elle a fait un travail remarquable dans la continuité de ce qu'avait fait auparavant le directeur David Robitaille (2012-14). Muriel a su maintenir les critères d'évaluation des articles qui nous sont soumis afin d'en assurer une grande qualité scientifique. Faut-il rappeler que Muriel est une professeure exceptionnelle qui a une véritable passion pour l'enseignement? Les étudiants ne peuvent résister à son énergie sans égale, à sa passion pour la transmission du savoir, à sa légendaire gentillesse et à sa disponibilité incomparable. Elle est pour nous un modèle de ce que doit être un bon professeur de droit. Elle incarne parfaitement cet idéal difficile à atteindre. Ses qualités exceptionnelles se sont, bien entendu, reflétées dans son travail, en tant que directrice de la *Revue* au cours des deux dernières années. Elle a toujours fait une lecture méthodique et minutieuse des articles ainsi que fait constamment parvenir aux auteurs des commentaires détaillés et éclairants afin d'en améliorer la qualité. Il est indéniable que les articles publiés au cours des deux dernières années sont le parfait reflet de sa passion pour la qualité et l'élégance de la langue française. Ces articles illustrent aussi son attachement à la logique et à la fluidité du raisonnement juridique dans toute sa diversité et sa complexité. Merci Muriel!!

Mes remerciements très chaleureux vont également à Mme Claire Gauvreau, adjointe à la publication de la *Revue* depuis plusieurs années. C'est le moment de souligner son travail de lecture (et de relecture) méticuleux, la pertinence de ses commentaires et de ses corrections, ainsi que son extraordinaire organisation. Mais, à mon avis, le travail que Claire accomplit depuis de nombreuses années est loin de se réduire à cela. Claire est la véritable incarnation de la *Revue*, et ce, depuis longtemps. Sans elle, sans son dévouement sans faille, sans sa

patience légendaire et sans la diligence qui caractérise son œuvre, la *Revue* n'existerait tout simplement pas! Et je sais ce dont je parle... Claire a eu de graves ennuis de santé au cours des derniers mois, et ce, peu après le moment où je suis entré en fonction en tant que nouveau directeur. Il va sans dire que la terrible nouvelle de son mauvais état de santé a ébranlé toutes les personnes travaillant au sein de la Faculté de droit civil. Son absence a démontré (mais, bien entendu, nous le savions déjà...) jusqu'à quel point son travail est essentiel au bon fonctionnement de la *Revue*. Personne ne pouvait véritablement la remplacer; elle est la seule à posséder une connaissance approfondie des rouages de la publication. C'est en ce sens qu'elle est, sans nul doute, *le véritable pilier* de la *Revue*. Faut-il ajouter que, même souffrante, Claire a désiré continuer son travail afin d'éviter tout retard quant à la publication du présent numéro? Une telle loyauté et un tel dévouement sont exceptionnels. Un énorme Merci, Claire, pour ton travail phénoménal! Enfin, depuis peu, son état de santé s'améliore et elle est même de retour au travail. Nous sommes tous très heureux de ces développements et lui souhaitons un prompt rétablissement. Que l'année 2017 t'apporte beaucoup de bonheur et de santé, Claire!

Je dois aussi adresser mes remerciements les plus sincères aux auteurs qui nous envoient leurs articles, pour l'intérêt et la confiance qu'ils manifestent envers la *Revue*. Un grand merci aussi, aux nombreux évaluateurs et évaluatrices, qui acceptent, avec une très grande générosité de leur temps comme de leurs compétences, à l'égard de la *Revue* comme envers les auteurs publiés, de lire, d'analyser et d'apprécier le contenu des textes qui leur sont soumis. Ces personnes demeurent anonymes, alors même, pourtant, qu'elles sont celles qui permettent à la *Revue* de prétendre à son caractère scientifique comme à sa qualité. Un grand merci! Merci aussi aux étudiants de la Faculté pour l'aide indispensable à toutes les étapes du processus de publication de la *Revue*.

Je finirai ce mot introductif en me présentant brièvement. J'assume la direction de la *Revue générale de droit* depuis le 1^{er} juillet 2016. Professeur à la Section de droit civil depuis 2009, je donne des cours de droit international public, de droit de l'entreprise, de droit des organisations internationales et de droit des investissements étrangers. Mes travaux de recherche actuels portent essentiellement sur deux thèmes: les aspects du droit international liés aux changements touchant les États (dont le phénomène de la succession d'États) et les questions juridiques liées au droit des arbitrages entre investisseurs et États.

C'est avec enthousiasme et fierté (mais aussi avec une grande humilité à l'égard du travail remarquable accompli par ceux qui m'ont précédé) que j'ai accepté de prendre la direction de la *Revue générale de droit*. Je souhaite maintenir la qualité, l'ouverture et la visibilité de la *Revue*.

Patrick Dumberry
Directeur de la *Revue générale de droit*
Professeur agrégé